

CLUB VANVEEN DE DANSE SPORTIVE "TERPSICHORE"

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- 1) la Fiche d'inscription individuelle remplie et signée (1 fiche par personne => 2 fiches pour un couple)
- 2) pour une première inscription 1 photo d'identité récente avec nom et prénom inscrits au dos
- 3) un certificat médical spécifique de non contre-indication à la pratique de la danse de salon et/ou du rock datant de moins de 6 mois – ou un formulaire **QS-SPORT** rempli, daté, signé (pour un renouvellement d'adhésion)
- 4) les chèques de règlement à l'ordre du C.V.D.S. : merci de faire **un chèque pour les activités choisies** (cours/cycle) et **un chèque pour l'adhésion**
- 5) si paiement par **virement bancaire**, indiquez date et montant du paiement
- 6) un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les Vanvéens
- 7) justificatif(s) pour les tarifs réduits : photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité pour les moins de 18 ans, photocopie de la carte d'étudiant, photocopie de l'attestation d'actualisation de moins de 3 mois Pôle Emploi

VIREMENT BANCAIRE :

NOUVEAUTE : Nous vous incitons fortement à payer vos cours et adhésions par **VIREMENT BANCAIRE** directement sur le compte bancaire du CVDS TERPSICHORE :

IBAN	FR31 2004 1010 1249 9071 6G03 347
BIC	PSSTFRPPSCE

COMITE D'ENTREPRISE :

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par un Comité d'Entreprise, vous devez donner un chèque de caution correspondant au montant possible versé par votre CE. Une attestation d'inscription vous sera alors remise. Le règlement de votre CE doit parvenir avant la fin de l'année 2022 sous peine d'encaissement.

**MERCI DE PREVOIR VOS REGLEMENTS ADHESION + ACTIVITES EN UNE SEULE FOIS AU MOMENT DE
L'INSCRIPTION**

**POUR LES ACTIVITES, POSSIBILITE DE PAIEMENT EN 3 FOIS SANS FRAIS : 3 CHEQUES A REMETTRE A
L'INSCRIPTION OU 3 VIREMENTS AU DEBUT DE CHAQUE TRIMESTRE**

*Pour une question d'assurance, toute personne prenant un cours à l'essai doit obligatoirement en informer le professeur. **Un seul cours d'essai (ou une séance d'entraînement) est autorisé.***

Club Vanveen de Danse Sportive (CVDS) « Terpsichore »
Siège social : c/o Marie-Hélène LATAPIE, 72 rue Jean-Bleuzen 92170 VANVES
Site : www.ncvds.fr

Association régie par la Loi de 1901.
Avec le soutien de la Ville de VANVES

TARIFS ADULTES SAISON 2023-2024

Adhésion individuelle et obligatoire comprenant :

- ✚ le tarif « adhérent » lors des soirées
- ✚ la libre participation aux entraînements
- ✚ l'assurance individuelle auprès de la Mutuelle des Sportifs après remise du certificat médical
- ✚ la participation aux frais de fonctionnement
- ✚ la Responsabilité Civile du Club
- ✚ les cotisations auprès de la SACEM et de la SPRE pour la diffusion de musique

ADHESION ANNUELLE

Adhésion Vanvéen : 30€	Adhésion Non-Vanvéen : 35€
------------------------	----------------------------

Activités :

COURS DE ROCK ET DE DANSES DE SALON :

TARIF ANNUEL

	1 cours	2 cours	3 cours	4 cours	Majoration à appliquer au tarif 2 cours ou 3 cours ou 4 cours si l'un des cours est « Intégrale perfectionnement »
Seul(e)	195€	310€	470€	620€	25€
Couple	360€	500€	750€	1000€	40€
Tarif réduit (*)	155€	225€	335€	450€	15€

(*) Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.

CYCLES DE PERFECTIONNEMENT EN DANSES DE SALON :

Rappel : Une bonne connaissance et pratique des danses de salon sont nécessaires pour suivre au mieux les cycles dispensés.

TARIF DES CYCLES DE PERFECTIONNEMENT :

	Cycle	Intégrale cycles de perfectionnement	Un cycle se déroule sur 4 semaines ; L'intégrale comprend 8 cycles de perfectionnement
Seul(e)	40€	220€	
Couple	70€	390€	
Tarif réduit (*)	30€	170€	

(*) Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.

TARIFS SPECIAUX : Intégrale Cycles de Perfectionnement Intermédiaire **ET** Confirmé : 330€ seul(e) / 650€ couple

En cas de suivi d'un autre cours (rock / danse de salon) et de l'Intégrale, se référer au tarif 2 cours ou 3 cours avec la majoration à appliquer

Club Vanvéen de Danse Sportive (CVDS) « Terpsichore »
Siège social : c/o Marie-Hélène LATAPIE, 72 rue Jean Bleuzen 92170 VANVES
Site : www.nvcds.fr

Association régie par la Loi de 1901
Avec le soutien de la Ville de VANVES